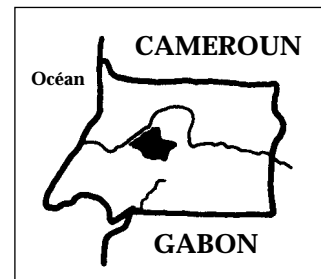


Composante Guinée Equatoriale



Parc national de Monte Alen

créé en 1998

superficie 1.600 km²

administration de tutelle : ministère des forêts et de l'environnement



Guinée Equatoriale



Rappel des objectifs

- La conservation du parc national de Monte Alen comme réservoir de biodiversité et espace de recherche;
- le développement socio-économique des populations des zones périphériques du parc par le développement rural et la gestion durable des ressources naturelles

Résultats attendus

degré de réal.

• plan d'aménagement et de gestion du parc	85%
• création d'une structure de gestion autonome	50%
• système de production agricole et de valorisation des ressources naturelles	10%
• structure opérationnelle d'exploitation écotouristique du site et des modalités de redistribution des revenus	80%
• création d'un centre national de formation de gardes forestiers	0%
• programmes de recherche scientifiques et de suivi écologique	70%

Contexte général

Le parc national de Monte Alen, par son relief, abrite une forêt primaire jamais exploitée, à l'exception de ses zones périphériques utilisées par des activités villageoises.

Sa très récente création explique l'absence de tout investissement lors du démarrage effectif du programme sur le terrain.

La proximité de la seconde ville du pays (Bata), et l'absence de débouchés économiques en périphérie du parc, ont imposé la mise en place d'une structure permettant en premier lieu de contrôler les prélèvements effectués dans le parc.

En 1998, six ans après le démarrage du programme ECOFAC, et approbation par le Conseil de direction du Ministère de la Pêche, Forêts et Environnement, puis par le Parlement guinéen, Monte Alén est déclaré parc national. Au lieu des 80.000 ha prévus initialement à classer, ce sont 150.000 ha qui reçoivent une protection totale, avec une extension vers le sud, au-delà de la limite de la rivière Laña, constituée d'un secteur sans population et très bien conservé.

En 2000, avec le soutien du projet CUREF, également financé par la Commission européenne, une loi sur les aires protégées est votée. Ce nouveau texte inclut le massif du Mont Mitra au parc national de Monte Alén, portant la superficie de celui-ci à 200.000 ha.

En fait, les limites sud du parc national de Monte Alén jouxtent une autre aire protégée, le parc naturel de l'estuaire du Muni, qui lui-même borde le parc naturel de Corisco et de la Petite et

Grande Elobey. Devient ainsi réalité l'objectif quasi inespéré du programme ECOFAC à ses débuts, avec la création d'une zone protégée de plus de 300.000 ha. Sont ainsi réunis dans un même ensemble classé tous les écosystèmes de la partie continentale du pays, de la chaîne montagneuse du Niefang, avec le Mont Alén et le Mont Mitra de 1.300 m d'altitude, jusqu'aux îles et aires maritimes de Corisco, en passant par les grandes mangroves de l'estuaire du Muni.

Depuis l'approbation de cette loi, la Guinée compte parmi ses aires protégées deux réserves scientifiques (le sud de l'île de Bioko et Playa Nendyi), trois parcs nationaux (Monte Alén, Pic Basilé et Altos de Nsork), quatre parcs naturels (Monte Temelón, Río Campo, Estuaire du Muni et Corisco, et la Grande et la Petite Elobey), et deux monuments naturels (Piedra Bere et Piedra Nzas). L'ensemble totalise 700.000 ha de forêt tropicale, dont une grande partie est une forêt primaire, représentant presque un quart de la superficie du pays.

La Guinée-équatoriale est également le seul pays de la zone d'intervention d'ECOFAC à avoir contribué au financement de la composante, sur fonds de contrepartie, à hauteur de 70 millions de FCFA.

La coopération espagnole, intéressée par les résultats obtenus au cours des phases précédentes, a apporté, de 1998 à 2000, un financement complémentaire à celui de la Commission européenne.

Activités engagées et résultats obtenus au cours des précédentes phases

L'urgence consista à mettre en place une structure de gestion pouvant assurer l'accomplissement de la mission de conservation de l'administration équatoguinéenne des forêts et de l'environnement.

Cela se traduit par la construction d'un quartier général à Moca, la mise à disposition de l'équipement et des ressources humaines nécessaires, de l'appui à la formation du personnel de surveillance.

Un plan d'aménagement a été préparé mais rendu obsolète avant son entrée en application par l'extension du parc national de Monte Alén. Sa mise à jour est en cours.

Des actions d'accompagnement de sensibilisation en milieu scolaire et propositions d'activités visant une amélioration des conditions de vie de la population installée en périphérie du parc ont été initiées. ECOFAC a retenu le développement touristique pour la valorisation de l'aire protégée avec des investissements complémentaires (infrastructures d'accueil, ouverture de circuits de randonnée dans le parc, formation de guides, etc.). A l'heure actuelle, l'auberge de Monte Alén génère des fonds couvrant son fonctionnement, et permettant le financement de réalisations communautaires (écoles). Une promotion du parc a été faite auprès de tours opérateurs afin d'ouvrir la fréquentation à une clientèle internationale, avec le développement d'un tourisme de vision de gorilles.

Une étude de l'utilisation des terroirs en périphérie du parc a été réalisée, qui a servi de repère pour la définition du zonage du parc.

Le résultat le plus marquant des phases précédentes consiste en la dotation de l'aire protégée en moyens matériels et humains, et en la reconnaissance par l'Etat équatoguinéen de l'importance de cette mission.

Il importe de conforter ces acquis en dotant le parc des moyens nécessaires à la couverture de ses récentes extensions.

La viabilité des actions engagées devrait trouver son aboutissement dans la poursuite du développement de l'activité touristique, et dans une meilleure connaissance des besoins des populations afin de lier ceux-ci à la présence de l'aire protégée.

Le premier semestre 2001 est marqué par la prise de fonction d'un nouveau chef de composante, Alessandro Boccoli, en remplacement de Luis Arranz.

Monsieur Boccoli a démissionné après cinq mois d'exercice de ses fonctions, quittant son affectation le 23 mai 2001. Un nouveau chef de composante est attendu.

Gestion de la composante

Une partie du mois de décembre 2000 a été consacré à la passation de service entre le chef de composante sortant et son successeur.

Gestion comptable

Le début du semestre a été occupé par la révision et clôture comptable de la composante, dans la perspective du démarrage de la troisième phase.

Les questions comptables relatives à la clôture de la deuxième phase ont été analysées avec M. Philippe Quennery, administrateur. La présence de celui-ci a permis au nouveau chef de composante d'assimiler la procédure comptable, et le délai pour la transmission des pièces justificatives originales à Libreville.

Logistique et organisation interne

La priorité devait porter sur une restructuration interne, et la définition d'un organigramme pour la composante, permettant une gestion des ressources humaines et techniques, et un partage des responsabilités entre les unités opérationnelles et l'équipe de travail. Le but de cette stratégie était d'optimiser les ressources disponibles et, dans le cas du chef de composante, de réduire le temps nécessaire au suivi des aspects administratifs et comptables. Malheureusement, cette volonté n'a pas été partagée par la direction nationale, préférant ne pas s'engager dans des responsabilités de gestion, notamment du personnel.

Le chef de composante a proposé un organigramme de la composante afin de préciser les tâches et responsabilités des différentes unités. Les réunions de travail tenues avec le personnel et la direction nationale ont permis la rédaction d'un premier schéma d'organisation et de fonctionnement interne. Par la suite, la discussion et analyse engagée avec le directeur national pour l'approbation des documents a tourné court, et réduit la marge d'application et d'amélioration visée.

La composante Guinée dispose d'un bureau à

Bata, où se centralisent les activités de gestion administrative et financière de la composante. Ce bureau maintient les relations avec les institutions gouvernementales et les autres composantes du programme ECOFAC.

Les activités de terrain propres au projet se déroulent dans le parc de Monte Alen à partir de la base logistique de Moka (hôtel et infrastructure touristique, infrastructures de contrôle, bureau, résidence du personnel technique, centre de documentation).

La communication entre la base de Bata et Monte Alen est assurée par une liaison radio, et par les déplacements de véhicules, la base-vie du parc se trouvant à deux heures de route du bureau de Bata.

En théorie, le projet dispose de quatre véhicules tout terrain, de deux motos et d'équipement informatique et scientifique.

La situation opérationnelle en début de troisième phase est toute autre puisque un seul ordinateur est fonctionnel, le système radio est hors service, les motos sont déclassées, et trois véhicules nécessitent d'importants travaux d'entretien.

Par ailleurs, toute l'infrastructure, qu'elle soit touristique, pour la surveillance, et les habitations, nécessite un entretien important.

D'un point de vue logistique, les actions menées ont été les suivantes :

- réparations et remise en marche des véhicules et motos du projet, pour assurer le bon déroulement des activités de terrain et le contact entre Bata et Monte Alen. La remise en état des motos a permis d'améliorer l'efficacité et mobilité de l'équipe de surveillance.
- Définition avec l'administration centrale à Libreville du système d'écriture comptable et assainissement d'une partie des situations comptables irrésolues (remboursement d'un prêt à la banque, paiement des contributions sociales pour le personnel, paiement d'impôts sur les revenus, autres factures impayées) ;
- Elaboration du brouillon de contrat-type pour le personnel (sur la base du schéma reçu de la Cellule de Coordination de Libreville) du projet, et présentation au directeur national pour ses observations et approbations.
- Elaboration des documents nécessaires pour lancer l'appel d'offres pour l'achat d'un véhicule pour le projet. Réception et évaluation des offres. Rédaction et envoi du rapport d'évaluation à la Cellule de coordination et au bureau de représentation de la Délégation de la Commission européenne à Malabo.
- Remise en fonctionnement d'une partie de l'équipement informatique. Acquisition d'un nouvel

équipement, pour l'administration et pour le début du programme Cybertracker. Il convient de signaler que quelques semaines après la remise de ce matériel à la composante, l'ordinateur portable acheté pour le cybertracker était volé au directeur national.

- Ouverture des comptes bancaires pour la gestion de la contribution financière de la Coopération espagnole et de la contribution nationale (année 2000)
- Elaboration et présentation aux autorités nationales du budget relatif à la contribution nationale pour l'année 2001 ;

En ce qui concerne l'amélioration de l'organisation interne, la direction nationale s'est déclarée favorable à la mise en place d'une unité administrative gérée par l'actuelle secrétaire de direction, et consolidée par l'embauche d'une comptable pour la gestion de la petite caisse, les enregistrements des documents comptables et bancaires.

Une personne a déjà été identifiée, et a eu l'opportunité de réaliser sa période de stage de pratique professionnelle dans le projet. Son recrutement est prévu lors de la prise de fonction du nouveau chef de composante, et après une période de formation en Libreville.

Il n'a pas été possible de remettre en marche le système de communication radio, les compétences techniques n'étant pas disponibles à Bata pour ce type de matériel.

Pour l'avenir, et notamment dans la perspective de la prise de fonctions d'un nouveau chef de composante, mais autant que le contexte institutionnel très particulier de la Guinée-équatoriale le permet, il importe de restructurer le fonctionnement de la composante en :

- mettant en place une unité administrative qui permettra au chef de composante de consacrer plus de temps au suivi technique que le terrain;
- instaurant des règles de contrôle et de gestion interne à la composante, pour une meilleure planification des activités;
- la redéfinition d'un programme de travail global, calqué sur le plan d'aménagement du parc national de Monte Alen.

Gestion du personnel

La gestion du personnel (élaboration des contrats, responsabilités, niveau des rétributions et des indemnités de terrain, paiement des contributions sociales et des impôts) doit être régularisée, notamment avec le démarrage de la troisième phase.

Contrepartie et direction nationale

Le nouveau chef de composante n'a pu avoir qu'une seule réunion de travail avec les responsables locaux du Ministère des Forêts (Délégué et Secrétaire Régional) qui ont exprimé la nécessité d'une communication plus constante avec le Ministère. Or la communication a été presque inexistante, et gérée exclusivement par le directeur national et le représentant de l'administration au CTS.

Aménagement de l'aire protégée

Infrastructures

L'ouverture et l'entretien des pistes, ainsi que l'entretien des bâtiments de composante ont représenté une grande partie du travail accompli durant le semestre, et fortement mobilisé les équipes. Des tâcherons ont été recrutés pour compléter les équipes permanentes du parc.

- Entretien de la piste Musumu - Rio Wele pour permettre l'accès à l'infrastructure touristique des chutes (Rio Wele et Lana). Sur la même piste, le projet a réparé deux ponts pour la circulation des véhicules. Les travaux ont été réalisés en passant un contrat avec le village de Mosumu.
- Entretien du sentier d'accès du lac Atok au campement de Esamalan.
- Entretien et réparation du poste de gardes de Mosumu (coté Nord du parc), et des campements à l'intérieur du parc.
- Ouverture de la piste d'accès du village de Misergue au campement forestier de Churu. Reconstruction totale de deux ponts pour permettre la circulation des véhicules, et faciliter le transport des matériaux nécessaires pour la réhabilitation du campement.
- Nettoyage du campement de Churu. Réhabilitation complète de deux maisons destinées à l'accueil du personnel de surveillance, scientifique et touristique.
- Entretien massif de toutes les résidences de la base de Monte Alen, et construction d'un dépôt destiné à stocker les matériaux et équipements mineurs en dotation à la base.
- Entretien du centre de documentation, et acquisition de pièces d'artisanat Fang et Bubi ;
- Dotation des fournitures et meubles de base pour l'accueil du personnel de surveillance, scientifique et touristique pour les campements à l'intérieur du parc ,
- Travaux d'entretien de l'hôtel (peinture extérieure, plomberie), et renouvellement du matériel et équipement de fonctionnement
- Début des travaux de signalisation du parc.

Appui au développement

Le programme santé

La composante a, au cours du semestre, réactivé le programme de construction des dispensaires de santé dans les villages entourant le parc. Le programme n'a pu être développé de façon plus dynamique à cause de l'absence presque constante et injustifiée du technicien responsable de cette activité.

Il convient de souligner, avec ce cas, la difficulté à gérer le personnel, notamment quand la direction nationale refuse de s'impliquer. Impossible de licencier le technicien vu la position conflictuelle que cela aurait créée. Impossible de trouver dans un court délai une autre personne avec un minimum d'expérience pour un secteur aussi délicat que la gestion des ressources financières, et la gestion des relations humaines avec les populations locales.

Malgré ces difficultés, le projet a donné la priorité à la conclusion de travaux de construction de deux postes de santé entrepris en 2000 (localités de Ebian et Mimbaminga).

La composante a soumis à la Société d'exploitation pétrolière TRITON, une demande de contribution financière d'un montant de 16 millions de FCFA pour la construction de quatre nouveaux postes de santé. La demande a été acceptée dans son principe, mais devra être reformulée selon les procédures du bailleur lorsque le nouveau chef de composante prendra ses fonctions.

Les économats

À la requête des autorités locales et centrales, le projet a dû reconsidérer la mise en place d'activités économiques et complémentaires au bénéfice des populations proches du parc.

En particulier, les autorités ont demandé la remise en fonction des économats pour l'accès des populations à des biens de première nécessité à des prix subventionnés.

Malgré des expériences antérieures peu probantes, et des doutes sur la viabilité et durabilité de cette initiative, le projet a été obligé de reprendre cette activité.

Une partie de la contribution nationale (budget de l'année 2000 reçu en avril 2001) a été consacrée à la réhabilitation de quatre économats, et à la construction d'un cinquième en la localité de Misergue.

La direction a approuvé une première dotation de biens pour les économats. Pour limiter les risques de malversation, la gestion des

économats a été confiée à un responsable nommé par les autorités gouvernementales locales.

Sensibilisation

Dans le cadre des activités de promotion et information sur les activités du programme ECOFAC, la composante a organisé plusieurs journées de visites didactiques dans le parc pour les élèves du cours de biologie de l'Institut "Carlos Luanga" de Bata.

Protection des cultures contre la grande faune

Pendant le mois d'avril, la composante a été contactée à plusieurs reprises par les autorités du Ministère des Forêts et par les autorités locales (Gouverneur Régional et de District de Evinayong) pour vérifier les dommages occasionnés par des troupeaux d'éléphants dans la zone sud du parc.

Les rapports présentés à la direction par les gardes ont confirmé une forte présence d'éléphants, et d'importants dégâts causés aux activités agricoles locales. La composante a donc partiellement indemnisé les producteurs les plus affectés, et organisé, avec l'assistance des autorités militaires et de la police locale, un programme pour essayer d'éloigner les animaux.

Appui au développement du tourisme

Les activités visant au développement du secteur touristique se sont limitées à l'entretien de l'infrastructure, et à fournir aux visiteurs du parc les renseignements et l'encadrement nécessaires à l'accueil et aux excursions dans le parc.

L'hôtel a fonctionné sans problème particulier, et le personnel de Monte Alen a assuré un service et une assistance réputés de bonne qualité.

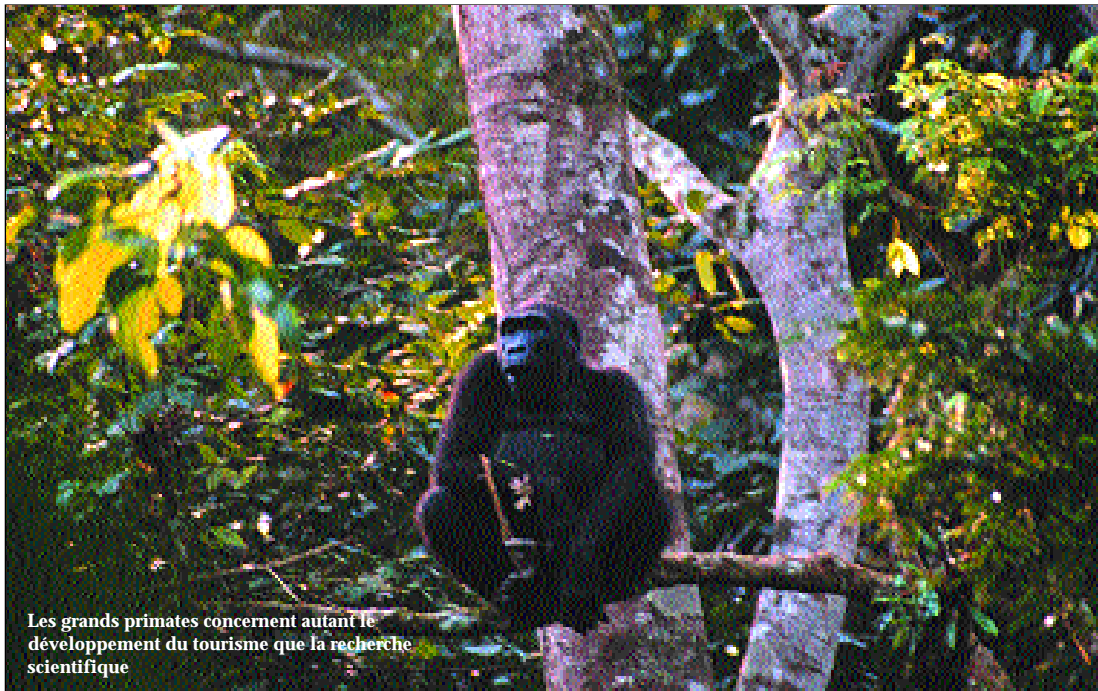
La fréquentation touristique a été assez limitée à cause de l'absence d'une vraie stratégie de promotion.

Cette stratégie ne peut se développer tant que

- les difficultés de communication de la composante avec l'extérieur subsistent ;
- les déplacements des visiteurs à l'intérieur du pays restent problématiques.

La composante a recherché, en Guinée, des réceptifs touristiques pouvant être associés à la formation organisée par la Coordination Ecofac à Libreville.

Les contacts pris par le chef de composante ont permis d'envisager la possibilité de donner en concession, à des opérateurs privés, la gestion de l'infrastructure et des activités touristiques mises en place par le projet.



Les grands primates concernent autant le développement du tourisme que la recherche scientifique

Recherche scientifique

Au cours du semestre, la composante a fourni un support logistique et technique aux chercheurs travaillant dans le parc et sollicitant les services de celui-ci.

En particulier le projet a fourni, à partir du mois de février, un appui spécifique aux activités de recherche réalisées par le personnel de l'université Libre de Bruxelles (professeur Lejoly, Ms Santerre, Mlle Parmentier et Ms Stevart). Pendant le mois de février, à l'occasion d'une mission du professeur Lejoly, la composante a organisé une première visite dans l'extension de

Monte Mitra, et demandé qu'une partie des activités de recherche scientifique prévue dans le cadre du programme DI'VEAC soit réalisée dans cette nouvelle zone.

Le travail de recherche scientifique s'est concentré sur la botanique, avec les thèmes suivants :

- étude orchidées: recensement des espèces, collection, classification et construction d'une ombrière pour leur exposition dans un but touristique ;
- recensement et récolte d'espèces végétales et arboricoles pour leur classification et



conservation dans l'herbier national géré actuellement par le projet CUREF et prévu dans la structure de l'INAP ;

- recensement et classification de la flore des affleurements rocheux dans le parc.

Pendant les mois de février et mars, le projet a appuyé une mission de deux chercheurs de l'Institut des Primates de l'université de Kyoto dans la zone de Esamalan, dans l'extension de Monte Mitra, et à Cogo (zone limitrophe au parc).

Cette étude primates avait comme but la récolte d'informations préliminaires sur la présence et fréquentation de chimpanzés et gorilles. L'institut japonais devrait, sur base de l'appui logistique qu'il a reçu (déplacements, hébergement assistants de recherche et pisteurs), proposer un programme de recherche plus complet.

Collaborations extérieures

La composante a intensifié ses relations et l'échange d'information avec le projet CUREF (Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Forestier) qui appuie le Ministère des Forêts dans l'organisation et fonctionnement de l'I.N.A.P. (Istituto Nacional des Areas Protejidas) et de l'EFOR (Istituto Nacional de Desarrollo Forestal). La coordination et collaboration entre CUREF et ECOFAC a été envisagée pour la réalisation d'activités conjointes comme l'élaboration du plan de gestion du parc, et la recherche botanique (Programme DIVEAC de l'université Libre de Bruxelles pour la constitution de l'herbier national).

La composante a entamé, avec le personnel du Curef, l'élaboration d'une proposition pour la mise en place d'un programme de protection et étude scientifique des tortues marines. Cette coordination est envisagée pour la réalisation des activités dans une ou plusieurs aires protégées placées sous la responsabilité de l'I.N.A.P.

La composante a maintenu ses relations avec la Coopération espagnole pour l'utilisation du dernier quota de la contribution allouée à la composante (année 1998/2000), et pour entamer l'examen de la proposition d'appui pour la période 2001/2002.

Suivi budgétaire de la régie 2001 au 30 juin

Annexe GEQ.1